

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la commune de FLÉAC**

Nombre de conseillers en exercice : 26 - présents : 21 - votants : 24 dont 3 pouvoirs	Dûment convoqué, le Conseil Municipal de la Ville de FLEAC s'est réuni en session ORDINAIRE , à la mairie de FLEAC le lundi 15 septembre 2025 sous la Présidence de Mme Hélène GINGAST, Maire.
---	--

Date de la convocation du Conseil municipal : le 09/09/2025

PRESENTS :

Mmes GINGAST, LAINE, CHAUVEAU, AUDRA, BEL, DESACHY, BADALIAN,
CHEMINADE, DIABY, JUIN, PLAIN, RANIVOALISON, VASLIN,
MM. DAVIAUX, LABROUSSE, FREMINET, CALANDRAUD, GUINET, LAGARDE,
LOJEWSKI, NICOLAS.

ABSENTS EXCUSES :

MM. CHAUVAUD, MORIN, MOUHICA, SOGUEL, Mmes GOMES DA COSTA.

POUVOIRS : De M. CHAUVAUD à M. LOJEWSKI
De Mme GOMES DA COSTA à Mme BADALIAN
De M. SOGUEL à M. LAGARDE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mathieu LABROUSSE

Délibération : 2025-09-02

Finances - Actualisation des tarifs communaux

Rapporteur : Patricia LAINÉ

Il est proposé d'actualiser les tarifs de location de matériels pour les particuliers
de Fléac

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés par 24 voix pour, zéro contre et aucune
abstention,

DECIDE :

- D'ACCEPTER les modifications de tarifs proposés dans le tableau ci-annexé,

AR Prefecture

016-211601380-20250915-DCM_202509_02-DE
Reçu le 16/09/2025
Publié le 16/09/2025

- D'AUTORISER Madame le Maire à signer tout document et pièce afférente. Le tableau consolidé de l'ensemble des tarifs communaux est actualisé en conséquence.

Fait et délibéré à FLEAC, le 15 septembre 2025

Pour copie conforme
Le Maire,
Hélène GINGAST

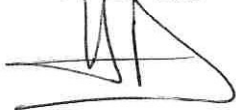
Certifiée exécutoire compte tenu de :

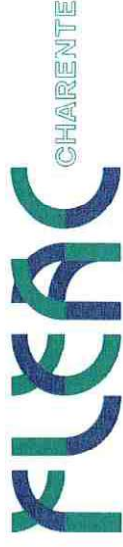
Transmission à la préfecture le : 16 SEP. 2025

Réception du : 16 SEP. 2025

Mise en ligne le : 16 SEP. 2025

Le Maire,
Hélène GINGAST



TARIFS MUNICIPAUX des services et du domaine

MAIRIE DE FLEAC

Comptabilité/DGS

SERVICES PÉRI-SCOLAIRES

	Prix en €	Date d'effet	Décision	Remarques
CANTINE SCOLAIRE DE FLEAC :				
- Repas enfant Fléac		1/09/2025	DCM 24/03/2025	
- Quotient familial : 0-599	1,00			
- Quotient familial : 600-850	2,35			
- Quotient familial : au-delà de 850	2,80			
- Repas enfant hors Fléac	3,80	1/09/2025	DCM 24/03/2025	
- Repas enfant extérieur classe ULIS	2,80	1/09/2025	DCM 24/03/2025	
.....				
- Repas enseignant	4,70	1/05/2017	DCM 10/04/2017	Régie de recettes communale créée le 15/12/1970
.....				
- Repas invités écoles, élus	9,00	1/09/2017	DCM 18/07/2016	
- Repas enfant ALSH FLEAC	4,75	1/09/2017	DCM 18/07/2016	
- Repas enfant ALSH HORS FLEAC	8,10	20/10/2025	DCM 07/07/2025	
- Repas adulte ALSH	4,75	1/09/2017	DCM 18/07/2016	
.....				
- Repas personnel de Fléac	3,00	1/05/2017	DCM 10/04/2017	
.....				
- Repas micro-crèche	0,90	1/09/2025	DCM 24/06/2025	
RAMASSAGE SCOLAIRE (BUS) :				
- Forfait mensuel (quelle que soit la fréquentation, lissé sur 11 mois)	15,00	1/09/2024	DCM 25/03/2024	
GARDERIE SCOLAIRE (GOUTER DU SOIR INCLUS) :				
- Forfait mensuel FLEAC et classe ULIS (quelle que soit la fréquentation, lissé sur 11 mois)		1/09/2024	DCM 25/03/2024	
- Quotient familial : 0-599	17,00			
- Quotient familial : 600-850	22,00			
- Quotient familial : au-delà de 850	25,00			
- Forfait mensuel HORS FLEAC (quelle que soit la fréquentation, lissé sur 11 mois)		1/01/2026	DCM 24/06/2025	Régie de recettes communale créée le 12/01/1985
- Quotient familial : 0-599	26,00			
- Quotient familial : 600-850	28,00			
- Quotient familial : au-delà de 850	30,00			
- La journée jusqu'à 4 jours/mois pour motif exceptionnel		1/09/2024		
- FLEAC	3,00			
- HORS FLEAC	4,00			
- Forfait pour dépassement d'horaires au 2 ^e avertissement des parents	10,00			

SALLES COMMUNALES - LOCATION					Tarifs en vigueur	Date d'effet	Décision	Commentaires
SALLE DES FETES								
Forfait retard (pour non-respect des heures de RDV pour états des lieux)				130,00 €	01/09/2024	25/03/2024		
Particuliers et entreprises FLEAC	Location sans cuisine	Journée de semaine		50,00 €		25/03/2024		
		Week-end		170,00 €				
		Jour férié accolé à un WE		45,00 €				
		Jour férié (en semaine)		120,00 €				
		Journée de semaine		60,00 €				
	Location avec cuisine	Week-end		210,00 €				
		Jour férié accolé à un WE		55,00 €				
		Jour férié (en semaine)		150,00 €				
		Journée de semaine		115,00 €				
		Week-end		410,00 €				
Particuliers et entreprises HORS FLEAC	Location sans cuisine	Jour férié accolé à un WE		110,00 €			01/09/2024	25/03/2024
		Jour férié (en semaine)		310,00 €				
		Journée de semaine		135,00 €				
		Week-end		510,00 €				
		Jour férié accolé à un WE		130,00 €				
	Location avec cuisine	Jour férié (en semaine)		435,00 €				
		Journée de semaine		25,00 €				
		Week-end		65,00 €				
		Jour férié accolé à un WE		20,00 €				
		Jour férié (en semaine)		35,00 €				
Associations de FLEAC	Location sans cuisine	Journée de semaine		35,00€				
		Week-end		110,00 €				
		Jour férié accolé à un WE		30,00 €				
	Location avec cuisine	Jour férié (en semaine)		55,00 €				
		Gratuité 2 fois par an (plafonné à 4 jours au total) sur la période du 01/09/N au 30/06/N+1. Dérogation du maire possible						

AR Prefecture

016-211601380-20250915-DCM_202509_02-DE
Reçu le 16/09/2025
Publié le 16/09/2025

Mise à jour 15/09/2025

		Tarifs en vigueur	Date d'effet	Décision	Commentaires
SALLES COMMUNALES - LOCATION					
SALLE DES FETES (suite)					
Associations HORS FLEAC	Location sans cuisine	Journée de semaine	60,00€		Possibilité de tarif dérogatoire pour les associations caritatives à l'appréciation de l'autorité territoriale
		Week-end	210,00 €		
		Jour férié accolé à un WE	55,00 €		
		Jour férié (en semaine)	160,00 €		
	Location avec cuisine	Journée de semaine	85,00€		
		Week-end	310,00 €		
		Jour férié accolé à un WE	80,00 €		
		Jour férié (en semaine)	235,00 €		
Cautions		Particuliers et entreprises Association	1 000,00 € 500€		
Arrhes		Toutes locations	30% de la location		
Forfait chauffage du 01/11 au 30/04			10% du montant de la location		Pour les particuliers et entreprises uniquement
Forfait ménage			100 €	01/11/2024 18/11/2024	Pour les personnes morales uniquement

SALLES COMMUNALES - LOCATION					
CHÂTEAU					
Forfait retard (pour non-respect des heures de RDV pour états des lieux)					
Location en semaine toute l'année	Particuliers, Associations ou entreprise pub/privée FLEAC		130,00 €	01/05/2017	10/04/2017
	Particuliers, Associations ou entreprise pub/privée HORS FLEAC		250,00 €	01/01/2011	08/10/2010
			400,00 €		
Location en semaine toute l'année	Organismes publics de formation		250,00 €	01/09/2020	27/07/2020
Location basse saison du 15/10 au 15/04 week-end et jours fériés accolés	Association, particulier, entreprise, établissements publics FLEAC	week-end 2 jours	600,00 €		
		week-end 3 jours	700,00 €		
	Association, particulier, entreprise, établissements publics HORS FLEAC	week-end 2 jours	1 000,00 €		
Location haute saison du 16/04 au 14/10 week-end et jours fériés accolés	Association, particulier, entreprise, établissements publics FLEAC	week-end 3 jours	1 200,00 €	01/09/2024	25/03/2024
		week-end 2 jours	1 000,00 €		
	Association, particulier, entreprise, établissements publics FLEAC	week-end 3 jours	1 100,00 €		
		week-end 2 jours	1 500,00 €		
Exception - Gratuité	1 fois par an (plafonné à 2 jours) pour les associations de Fleac aux conditions suivantes :				
	- L'association n'encaisse aucune recette ou elle reverse la totalité des recettes à une association caritative		0,00 €	01/09/2024	25/03/2024
	- Dans le cas où c'est la Commune qui porte l'évènement				Exemple bourse aux jouets organisée par les parents d'élèves reversement de la totalité du produit à l'Unicef
Services apportés	Forfait utilisation matériel projection (écran, vidéoprojecteur)		100,00 €	01/09/2016	18/04/2016
Cautions	Particuliers et entreprises Associations		2 000,00 € 500 €	01/09/2024	25/03/2024
Arrhes	Toutes locations		30% de la location		
Forfait chauffage du 01/11 au 30/04			10% du montant de la location		Pour les particuliers et entreprises uniquement
Forfait ménage			100 €	01/11/2024	18/11/2024
					Pour les personnes morales uniquement

AR Prefecture

016-211601380-20250915-DCM_202509_02-DE
Reçu le 16/09/2025
Publié le 16/09/2025

SALLES COMMUNALES

LOCATION

Mise à jour 15/09/2025

	Tarifs en vigueur	Date d'effet	Décision	Commentaires
DOYENNE cour et apprentis : - Association FLEAC / par jour - Particuliers - HORS FLEAC / par jour - Caution	20,00 €	01/09/2011	30/06/2011	Régie de recettes communale créée le 20/02/1998
	47,00 €	01/09/2004	20/07/2004	
	78,00 €	01/09/2004	20/07/2004	
	300,00 €	01/10/2006	28/09/2006	

	Tarifs en vigueur	Date d'effet	Décision	Commentaires
MATERIELS - LOCATION				
A destination des associations pour leurs manifestations - Tivoli – prestation montage/démontage - Scène - Mobilier (tables, chaises, grilles)	Gratuit	01/09/2024	25/03/2024	Encourager le retrait du mobilier sur place
A destination des particuliers de Fléac : - Tables et chaises	Gratuit	16/09/2025	15/09/2025	Matériels à venir retirer sur place. Pas de livraison assurée
A destination des entreprises de Fléac : - Tables et chaises (jusqu'à 70 articles) - Tables et chaises (à partir de 71 articles)	50€ 100€	01/09/2024	25/03/2024	Matériels à venir retirer sur place. Pas de livraison assurée
Caution pour le matériel	100 €	01/09/2024	25/03/2024	

OCCUPATION DU DOMAINE

Publié le 16/09/2025

OCCUPATION DU DOMAINE					
		Tarifs en vigueur ¹	Date d'effet	Décision	Commentaires
PLACE DU MARCHÉ	Commerçant non sédentaire	De 0 à 10 m2	01/09/2005	22/06/2005	Tarif à la journée Facturation au trimestre (sans régie de recettes)
		De +10 m2 à 20 m2			
		De +20 m2 à 49 m2			
		A partir de 50 m2			
	Camion d'étalage	42,00 €	01/09/2013	26/06/2013	
PLACE MARKBREIT	Camion de restauration	4,00 €	01/10/2020	28/09/2020	Forfait mensuel
PARKING derrière centre commercial rue Maurice CHEVALIER					
PLACE - rue Bois Renaud	Machine à pain le Fournil de Fléac par appareil installé	200,00 €	01/10/2020	28/09/2020	Forfait annuel
		180,00 €	01/01/2017	DCM 12/12/2016 Arrêté 2016-173	
CIMETIERE					
Case columbarium (2 urnes) 30 ans		300,00 €	01/01/2016	14/12/2015	
Cavurne (4 urnes) 30 ans (0,60 x 0,60 m)		600,00 €	01/01/2016	14/12/2015	
Concession terrain 30 ans pour cavurne à réaliser par les familles (0,60 x 1,00 m = 0,60 m2)		50,00 €	25/10/2016	17/10/2016	Tarif au m²
Concession terrain 30 ans pour caveau simple (1 x 2 m = 2,00 m2)		50,00 €	01/01/2016	14/12/2015	
Concession terrain 30 ans pour caveau double (2 x 2 m = 4,00 m2)		50,00 €	01/01/2016	14/12/2015	
Concession terrain 30 ans pour caveau hors sol (1 x 2,50 m = 2,50 m2)		50,00 €	01/01/2016	14/12/2015	
Concession terrain 30 ans pour caveau hors sol (2 x 2,50 m = 5,00 m2)		50,00 €	01/01/2016	14/12/2015	
Concession terrain 30 ans pour caveau hors sol (3 x 2,50 m = 7,50 m2)		50,00 €	01/01/2016	14/12/2015	
Jardin du souvenir	Plaque	30,00 €	01/01/2016	14/12/2015	
	Inscription (gravure)	Prix coutant de la gravure	01/01/2016	14/12/2015	
Cavurne	Plaque d'identification	50,00 € la plaque	21/07/2016	18/07/2016	A partir de la 2e plaque d'indentification à graver (la gravure est à la charge de la famille)
Caveau provisoire	du 1 ^{er} au 5 ^e jour	Gratuit	25/10/2016	17/10/2016	
	à partir du 6 ^e jour	1,15 € / jour	25/10/2016	17/10/2016	

¹ Paiement à la Trésorerie d'Angoulême uniquement – pas de régie de recettes

LOCATION LOCAUX COMMERCIAUX		Tarifs en vigueur ²	Date d'effet	Décision	Commentaires
Au CENTRE COMMERCIAL - rue des petits prés					
	La Poste (n°7 rue des petits prés) – 88,78 m2	1938,5€ HT/trimestre	01/07/2020	22/06/2020	Les tarifs mentionnés ne tiennent pas compte des révisions appliquées ultérieurement conformément aux baux signés entre les parties. Baux commerciaux 3/6/9 ans évolutifs (révision prix)
	La laverie « Laverie CIAC Fléac » – 70 m2	350€ HT/mois	01/04/2020	24/02/2020	
	L'épicerie « S'prix fruits » – 120 m2	400€ HT/mois	02/05/2018	26/03/2018	
	Le restaurant « Les copains d'abord » – 142,80 m2	500 € HT/mois	06/03/2017	30/01/2017	
	Local n°13 au rdc et sous-sol - 68,83m ²	270 € HT / mois	01/08/2024	27/05/2024	Kinésithérapeute
	Local n°13 à l'étage – 26,06m ²	195 € HT / mois	01/10/2025	15/09/2025	Magnétiseuse / hypnothérapeute
Au CENTRE BOURG					
	Local n°11 rue du 11 novembre - 27,07 m2	140 € HT / mois	01/09/2024	27/05/2024	Ostéopathe
	Local n°9 rue du 11 novembre – 44,19 m2	209,17€ HT / mois	07/01/2025	27/05/2024	Diététicienne

Les prochains baux qui seront conclus seront fixés sur la base de l'estimation des valeurs locatives (secteur 3) établie à partir de la surface pondérée fixée par la Direction des finances publiques³ et du tarif de la catégorie de commerce installé.

Le calcul de la valeur locative des locaux commerciaux est réalisé avec la formule suivante :

Valeur locative du local commercial = Surface pondérée du local x Tarif de la catégorie x Coefficient de localisation

Une révision pourra ensuite être appliquée.

Bail presbytère pour location salles de réunion	340,08€ TTC / mois	01/06/2025	DCM 14/04/2025	Bail 26/05/2025
---	--------------------	------------	----------------	-----------------

² Paiement à la Trésorerie d'Angoulême uniquement – pas de régie de recettes

³ Les grilles tarifaires sont consultables sur le site <https://www.impots.gouv.fr/revision-des-valeurs-locatives-des-locaux-professionnels>